

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une **motivation éducative** et **personnelle** qui nécessitent de la concentration et de l'assiduité.

La finalité de la formation est de **décrocher** son permis et le **garder** en respectant ce qui était acquis en formation ceci est encadré par une signature de **contrat**, d'un **engagement** de suivi de formation obligatoire qui est le suivant :

PARCOURS THEORIQUE

Entraînement au code dans notre établissement en utilisant des DVD , un tableau effaçable pour faire des schémas, des fiches signalétiques comprenant toute la signalisation, vous serez suivi dans vos **progrès** via internet et à l'auto-école en faisant des test blancs.

En **présence** de votre **enseignant** des thématiques spécifiques se dérouleront collectivement au sein de notre établissement, vous devez obligatoirement y **assister** selon le planning affiché au bureau.

PARCOURS PRATIQUE

Le **choix du terrain** pour votre formation sera adapté à l'objectif travaillé : **parking, faible circulation.**

Circulation modérée mettant en pratique le code de la route, le regard, le placement sur la chaussée en ville et le stationnement.

En **raz campagne** : virage, toutes types de route et stationnement hors agglomération.

Voies rapides : insertion, sortie, circulation dépassement, distance de sécurité, itinéraire, arrêt d'urgence.

Lorsque les conditions **atmosphériques** le permette le candidat abordera la conduite en succession dégradée (brouillard, neige, pluie, nuit).

Nous **proposons** lorsque les élèves ont un niveau proche de l'examen, une **séance collective** partageant le trajet (s'habituer à des passagers, profiter de l'écoute pédagogique, gérer le temps de conduite et faire des pauses. Faire un bilan auto critique de chacun.

LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Le but de la formation est de mettre en pratique la réglementation du code de la route pour appréhender la circulation en **cherchant les indices** formels et informels ; identifier les différentes situations, évaluer les visibilités ainsi que le risque ; **prendre la bonne décision, suivi d'une action** en fonction de **l'environnement** ainsi que de ses **capacités**.

La finalité de la formation est d'amener le conducteur à la maîtrise de compétences afin de devenir **autonome, responsable, courtois**. Les jeunes conducteurs sont impliqués dans un nombre élevé d'accidents de la route, d'où l'importance de l'enseignement en matière éducative et formatrice.

Opter pour la conduite accompagnée ou la **conduite supervisée**, vous serez plus à l'aise sur la route vu **l'expérience** apportée par les parcours variés et les kilomètres parcourus avec les accompagnateurs sans oublier le côté **économique**, assurance moins chère (exclusivement AAC), et moins de leçon lors de la formation en auto-école.

LE DEROULEMENT

La formation commence par une évaluation sur le niveau de l'élève en **utilisant un test écrit** ainsi qu'un **test sur véhicule** pour déterminer le nombre d'heure nécessaire à la formation. L'évaluation sera constituée pour la partie écrite, d'une série de questions qui vise à évaluer les facultés psychomotriciennes de l'élève (mémoire, temps de réaction, recherches d'informations, l'orientation....). Pour la partie qui nécessite l'utilisation du véhicule, il s'agit de vérifier les acquis de l'élève et sa capacité à s'installer au poste de conduite, à manipuler les commandes avec ou sans assistance pour évaluer son regard en commentant la signalisation. Cette évaluation permettra à l'élève de prendre contact, voir si cela lui convient ou pas et d'avoir sa propre évaluation de l'accueil de son enseignant voir si il est calme, pédagogue, patient, courtois pour installer un climat de confiance ainsi que le **coût de la formation**.

LA FORMATION THEORIQUE

La formation se déroule à **l'auto-école** et sur **internet**, incluant des thèmes obligatoires ainsi que des tests blancs. L'auto-école met à disposition des élèves des cours en salle, avec abonnement en ligne incluant des tests et examens blancs. Le programme de formation porte sur les **thèmes officiels de l'examen** :

- C : Conducteur
- U : Autres usagers de la route
- D : Réglementation générale et divers
- M : Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- S : Équipements de sécurité du véhicule
- P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- L : Dispositions légales en matière de sécurité routière
- R : route
- E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement (**l'auto-école assure des cours collectifs** abordant les thèmes théoriques obligatoires suivants :
- Les effets dû à la consommation d'alcool, des drogues et des médicaments sur la conduite.
- L'influence de la fatigue sur la conduite.
- Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée.
- Les usagers vulnérables.
- La pression sociale (publicité, travail...).
- La pression des pairs.

L'examen du code sera décidé en **commun accord** avec l'élève en fonction du suivi de ses résultats.

LA FORMATION PRATIQUE

La **première leçon** est la suivante, se déroule sur un parking ou un espace où la circulation est facile, le but est de permettre à l'élève de **maîtriser** l'utilisation des pédales, boîte de vitesses, volant ainsi que l'utilisation des rétros. L'objectif est de se **libérer l'esprit de ce qu'il y a dans la voiture**.

La **deuxième étape**, consiste à travailler le regard, on conduit une voiture à 90% avec les yeux pour détecter, s'informer, analyser, évaluer, s'adapter et faire. Elle consiste à travailler la position sur la chaussée et les décisions à prendre pour y changer de direction ou franchir un croisement, **l'anticipation** est de **rigueur** car il s'agit de gérer des franchissements de ronds-points, de dépasser, de rouler sur des routes sinueuses, des routes de montagne, sur autoroute. Il s'agit d'apprendre à l'élève un comportement responsable vis-à-vis des **autres** usagers notamment les vulnérables de la route (piétons, deux roues, ouvriers sur les chantiers et circulation inter-filaire en respectant la réglementation et le partage de l'espace, tout en étant courtois (se mettre à la place des autres qui sont en difficulté). De manière à **créer un cousin de sécurité autour de son véhicule et prévoir les inattendus de la route**.

Des séances de conduite seront programmées sur voies rapides ainsi que l'utilisation des assistants à la conduite et les accessoires. L'arrêt d'urgence sur voie spécifique sera abordé, la maîtrise sur route de montagne et à forte déclivité. Des séances sont prévues pour travailler les stationnements en milieu urbain et hors agglomération sans négliger l'éco conduite, les vulnérables de la route et la circulation inter-filaire.

Des séances sont prévues dans des quartiers pour développer le gabarit du véhicule en passant par les tunnels. Seront prévu également des séances de conduite de nuit. les vérifications : contrôles de niveaux, pression des pneus, changement de roues, d'ampoules, balai d'essuie glace.

Concrètement le programme de formation restera **fidèle** au Référenciel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (**REMC**) qui contient les quatre compétences :

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
3. circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

L'EXAMEN DE CONDUITE

Il s'organise lorsque le niveau de conduite du candidat le permet, après des séries d'examen blanc pour apprendre l'autonomie, l'appréhension de l'examen et savoir gérer le stress.

Un inspecteur vous évalue individuellement selon les directives du ministère, il **reste neutre** quelque soit l'élève ou quelque soit l'auto-école qui l'accompagne.

Le candidat et l'enseignant doivent rester corrects quelque soit les remarques ou le résultat de l'examen.

L'épreuve se présente ainsi :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.

- Réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative.
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser les acquis comportementaux du candidat plutôt que ses faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.